



Conseil d'Administration

Kinshasa, le 09 juillet 2024

Président

Dr. Malonga Miatudila

Vice-Président

Prof. Dr. Samuel Mampunza

Trésorière

Dr. Helene Mambu

Directeur Exécutif

Dr. Ngoma Miezi Kintaudi

Membres

1. *Dr. Lawrence Shtreshley*
2. *Prof. Dr Antoinette TSHEFU*
3. *M. Antoine KASONGO*
4. *ECC-Pasteur Moise GBEMA*
5. *IMA- Dr. Susan Girois*
6. *Dr. José NKUNI*
7. *Dr. Joachim LUBIBA*

N/Réf: 574/AKK/DIREX/ 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA SELECTION D'UNE AGENCE D'ASSURANCE MEDICALE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL

Source de financement : SANRU ASBL

Référence : AMI N° 004/SANRU/ASBL2024

Date de publication : le 11/07/2024

Date de clôture : le 13/08/2024, 11 heures (heure de Kinshasa)

A L'INTENTION DES CANDIDATS AGENCE D'ASSURANCE MEDICALE

I - CONTEXTE & JUSTIFICATION

Dans cadre de la prise en charge des soins médicaux de son personnel et leur dépendants, SANRU asbl a signé plusieurs conventions médicales avec différentes structures sanitaires. Mais après une évaluation des processus RH, avec le nombre actuel du personnel et leurs dépendants, couvrant presque tout le pays, SANRU asbl voudrait bien se confier à une société d'assurance médicale afin d'organiser une bonne prise en charge médicale de son personnel et leurs dépendants.

II – OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

Pour une nette amélioration du système de gestion et prévention du risque professionnel, la société d'assurance a pour mission de faciliter l'accès aux soins de qualité au personnel de SANRU asbl et leurs dépendants.

Il s'agira ainsi, de sélectionner les meilleures structures médicales en fonction des spécialités et de la situation géographique des employés de SANRU asbl et leurs dépendants pour répondre à cette obligation légale conformément à la législation congolaise.

III – PROFILS DES SOUMISSIONNAIRES

Peuvent soumissionner pour cette sélection, les agence / société d'assurance médicale présentant le profil ci-après :

- Prouver l'existence légale (juridique) ;
- Avoir une autorisation légale pour opérer dans le domaine d'assurance médicale ;
- Disposer d'un minimum 10 ans d'expérience dans le secteur d'assurance médicale ;
- Justifier des références d'au moins trois marchés similaires ;
- Etre capable de proposer une organisation digitalisée d'accès aux soins médicaux du personnel ;
- Etre affilié à une organisation disposant des avions médicalisés et experte dans l'évacuation médicale le cas échéant ;
- Travailler avec des structures médicales fiables.



SANRU se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies par des visites au sein de ces installations des soumissionnaires.

IV – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à cet Avis à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les documents ci- après, présentés en un seul volume :

- 1) La lettre de motivation du candidat justifiant l'intérêt à vouloir exécuter cette prestation ;
- 2) La présentation de l'Agence / Société (Nom de l'organisation, Sigle, Nature de l'organisation, Localisation, Statut légal, Date de création,) ainsi que les domaines d'intervention ;
- 3) Les références des prestations similaires dans le domaine de l'assurance médicale. Chaque référence doit être accompagnée par une copie de l'extrait du contrat et l'attestation de bonne fin. Toute fausse déclaration entraînera le rejet du dossier;
- 4) Une proposition technique (description de la réalisation physique de la mission) et une proposition financière (coût détaillé de la réalisation).

V – DEPOT DES DOSSIERS

Toute organisation intéressée doit transmettre son dossier sous pli fermé en 4 exemplaires dont 01 (un) Originale et 03 (trois) Copies, à la réception de SANRU ASBL, N° 149 A/B, Boulevard du 30 Juin, Commune de la Gombe, Kinshasa, à l'attention du Directeur Exécutif de SANRU Asbl, avec mention :

“AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/SANRU/FM/NMF3/2024 : SELECTION D'UNE AGENCE D'ASSURANCE MEDICALE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL”.

A l'intention du Directeur Exécutif.

Les dossiers de soumission doivent être déposés au plus tard le 13 août 2024, à 11 heures (heure de Kinshasa).

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse de dépôt sus mentionné à la date du 13/08/2024 à 14 heures 30 (heure de Kinshasa).

VI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus à travers l'adresse suivante : procurement@sanru.org

VII – ANNEXES A SOLLICITER PAR COURRIER ELECTRONIQUE A L'ADRESSE CI-DESSUS

1. Répartition géographique du personnel à travers la RD Congo

Fait à Kinshasa, le 22 mai 2024

Pour SANRU ASBL

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, PhD

Directeur Exécutif

